



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE

COTEAU-DU-LAC

Plan directeur



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE

COTEAU-DU-LAC

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in dark ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird

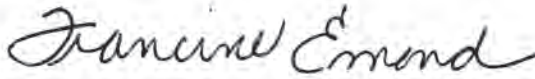
Lieu historique national du Canada de
Coteau-du-Lac

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Francine Émond
Directrice
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
Parcs Canada

Table des matières

1. Introduction	9
1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif	9
1.2 Processus d'élaboration du plan directeur	10
1.3 Lieu désigné et historique de la désignation	10
2. Le contexte historique	15
3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative	19
4. Les ressources culturelles et les messages	21
4.1 Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	21
4.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	26
4.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	28
5. Le contexte opérationnel actuel	33
5.1 La visite du lieu historique national	33
5.2 La communication des messages de commémoration	34
5.3 La fréquentation et la satisfaction des visiteurs	35
5.4 Le cadre touristique régional	36
5.5 La gestion environnementale	37
5.6 Les forces et les faiblesses	38
6. Les objectifs	41
7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac vers 2020	43
8. La mise en valeur	45
8.1 Le concept de mise en valeur privilégié en 1986	45
8.2 Les mesures de gestion	45
9. Conclusion	49

10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique	51
10.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion	51
10.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur	51
10.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs	52
10.4 Conclusion	52
Comité de planification	53
Annexe A : Sommaire de l'évaluation de l'intégrité commémorative	55
Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence	59

1. Introduction

1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. Parcs Canada s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Il vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public.

Un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada est le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac. Parcs Canada administre 154 lieux historiques nationaux, dont 28 au Québec. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada est tenue de produire ou de mettre à jour le plan directeur de chaque lieu historique national qu'elle administre. Le plan directeur a essentiellement pour but d'orienter les interventions touchant à la protection, à la mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion du lieu. L'élaboration du plan est encadrée par les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, dont la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Les objectifs stratégiques de Parcs Canada sont également pris en compte lors de l'élaboration d'un plan directeur. Celui-ci exprime donc, à l'échelle du lieu historique, les politiques générales de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Ces lieux contribuent à nous relier à un plus grand tout et à définir ce que signifie le fait d'être canadien. Ils font partie de notre passé et du patrimoine de tous nos compatriotes. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 915 lieux, 590 personnes et 365 autres éléments de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été préparé selon les dispositions du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et sera revu selon les dispositions du paragraphe 32.(2) en 2011. Le plan directeur du lieu historique national de Coteau-du-Lac est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire composée d'employés de Parcs Canada. L'équipe a analysé la situation au lieu et elle a défini les principaux enjeux de gestion. Elle a élaboré une vision pour l'avenir et a proposé des mesures de gestion pour atteindre cette vision. En septembre 2006, des consultations publiques ont été organisées à Coteau-du-Lac afin de soumettre la vision et les mesures de gestion aux groupes et aux citoyens intéressés par le sujet. La stratégie de consultation publique a permis de connaître l'opinion des intervenants susceptibles d'être concernés par la mise en valeur et la gestion du lieu. Dans l'ensemble, le public s'est montré très favorable aux propositions avancées par l'équipe de planification. Les commentaires exprimés ont été compilés, analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. Celui-ci a été soumis à une évaluation

environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion n'entraîneraient pas d'effets environnementaux négatifs. Le plan a ensuite été révisé par le bureau national et présenté au ministre de l'Environnement pour approbation. Après avoir reçu l'approbation requise, le document a été déposé au Parlement.

1.3 Lieu désigné et historique de la désignation

En 1813, lorsque les militaires britanniques construisaient un blockhaus à Coteau-du-Lac pour y protéger le canal, lieu de passage hautement stratégique en cette guerre de 1812, ils étaient loin de se douter que, un peu moins de deux siècles plus tard, cet ouvrage défensif allait subsister et devenir une icône associée à cette municipalité du Haut-Saint-Laurent. Ce lieu chargé d'histoire a vu défiler Amérindiens, voyageurs français et militaires britanniques, qui y ont inhumé leurs défunts, y ont construit canal rigolet et canaux à écluses et y ont contrôlé le passage, que ce soit par les fortifications ou par le poste de douane.



Le lieu historique national de Coteau-du-Lac
Parcs Canada / Jean Audet



C'est à sa réunion du 25 mai 1923 que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que le site de Coteau-du-Lac soit désigné d'importance historique nationale. En juin 2002, la Commission confirmait cette décision. Une première plaque commémorative était dévoilée en 1929, puis une seconde en 1980. Bien que l'essence du texte de ces plaques varie quelque peu, ce lieu historique commémore le poste militaire qui défendait, à Coteau-du-Lac, le couloir de transport de marchandises sur le Saint-Laurent. Il commémore également l'importance stratégique de l'endroit pendant la Révolution américaine et durant la guerre de 1812 et il rappelle que le site a été l'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord.

Ce lieu historique national, sis au 308A du chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, est localisé à environ 40 km au sud-ouest de Montréal et à une vingtaine de kilomètres de la frontière ontarienne, via l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20). Le terrain, de forme irrégulière, est situé au confluent de la rivière Delisle et du fleuve Saint-Laurent. Il couvre une superficie de 3,09 hectares. Le lot porte le n° 1 687 822 du cadastre rénové du Québec (anciennement une partie du lot 130 N.S.). On y retrouve de nombreux vestiges archéologiques, associés tant au canal qu'au poste militaire, ainsi qu'une importante collection archéologique constituée de quelque 426 000 objets.

Pour les résidents locaux et régionaux, le site constitue, en marge de sa vocation historique, un parc riverain du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Delisle propice à la

détente et à l'observation des oiseaux. Il s'agit d'un terrain gazonné, sillonné de sentiers et parsemé, sur sa périphérie, d'arbustes et d'arbrisseaux. Le site est doté d'un stationnement d'une capacité de 53 places. Il est situé à proximité du centre d'interprétation qui est partiellement enfoui sous terre, l'intégrant ainsi au paysage de façon à préserver le tissu historique et archéologique de l'environnement. Le site est assujéti au décret sur les parcs historiques nationaux. De ce fait, le *Règlement général sur les parcs historiques nationaux du Canada* de même que le *Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux* s'appliquent à l'intérieur des limites du lieu.

Le lieu historique national a ouvert officiellement ses portes au public en mai 1968. Le fonctionnement du site tel qu'on le connaît aujourd'hui découle du plan directeur de 1986. Ce plan n'a pas été révisé depuis son élaboration. Lors de la saison estivale 1999, une étude sur la satisfaction des visiteurs a été menée. De plus, lors de la saison estivale 2000, une évaluation préalable au renouvellement des expositions présentées au blockhaus a été effectuée. Cette étude a permis notamment de mesurer, de façon qualitative, les connaissances préalables des visiteurs en ce qui concerne le lieu historique, ainsi que leurs attentes et leurs intérêts à l'égard des nouvelles installations prévues. Enfin, en février 2004, un énoncé d'intégrité commémorative a été approuvé pour le lieu et l'intégrité commémorative a été évaluée en mai 2005.

2. Le contexte historique

Le Saint-Laurent a toujours été un axe important de communication avec l'intérieur du continent¹. Cependant, il est parsemé d'obstacles qui rendent sa navigation difficile. Entre les lacs Saint-François et Saint-Louis, les « rapides du Coteau » sont considérés comme les plus étroits et les plus tumultueux de tous. La petite péninsule de Coteau-du-Lac constitue donc une halte naturelle et une voie d'évitement. Les Amérindiens utilisaient ce lieu de passage il y a près de 6 000 ans. Par la suite, les Français suivront leurs traces et comme eux, ils y feront le portage de leurs canots. À la fin du XVII^e siècle toutefois, l'approvisionnement des postes de traite à l'intérieur du pays devenant plus important, ils abandonnent les canots au profit des « batteaux », barges à fond plat et aux dimensions plus importantes. Ces embarcations étaient plus sécuritaires et permettaient le transport d'un plus gros volume de marchandises. Par contre, leur portage était pratiquement impossible. En 1749, ils améliorent les conditions de navigation à Coteau-du-Lac en construisant un « canal rigolet ». En plaçant une chaîne de roches sur le périmètre extérieur des rapides, le long de la berge, ils créaient un passage dans lequel ils halaient leurs « batteaux » qui demeuraient à l'abri des assauts du courant. Il s'agissait d'une méthode rudimentaire mais efficace.

Le début de la guerre d'Indépendance américaine et l'invasion du Canada par les forces rebelles révèlent l'importance stratégique de Coteau-du-Lac. En effet, les postes militaires britanniques des Grands-Lacs, qui protègent

la frontière occidentale du pays, sont isolés et difficiles à approvisionner, ce qui les rend plus vulnérables. Cette situation préoccupe le gouverneur Haldimand qui ordonne la construction d'un entrepôt à Coteau-du-Lac pour améliorer l'axe de ravitaillement. Pour sa part, l'ingénieur William Twiss suggère d'y construire un canal. Les travaux débutent à l'été 1779 et dès le printemps 1781, le canal est fonctionnel. Creusé à même le roc, il s'étend sur 100 mètres et il a une largeur 2,5 mètres. Il comporte trois écluses de 12 mètres de longueur sur 1,8 mètre de largeur et d'un tirant d'eau de 80 cm. Le nouveau canal permet d'éviter les 2 mètres de dénivellation des rapides. Les extrémités nord et sud de ce passage sont protégées par deux blockhaus de bois. Enfin, un pont fixe permet de l'enjamber. Ce canal était le premier ouvrage du genre au Canada.

Dès son ouverture, la fonction militaire du canal est doublée d'une fonction commerciale. En effet, Haldimand y autorise la navigation civile moyennant le paiement d'un droit de passage. Du coup, il facilite la vie des marchands de Montréal et il allège les coûts de construction du réseau de canalisation du Saint-Laurent, car bien qu'innovateur, le canal à écluses de Coteau-du-Lac n'enraye qu'une partie des problèmes de transport. Ainsi, en 1783, on creuse trois autres canaux à proximité du premier : Faucille, Trou-du-Moulin et Rocher-Fendu.

Depuis la fin de la Révolution américaine, l'arrivée massive de Loyalistes au pays avait permis d'accroître les échanges entre

1. La présente synthèse, que l'on retrouve également dans l'énoncé d'intégrité commémorative approuvé en 2003, a été écrite à partir de :
George C. Ingram et al. *Le fort de Coteau-du-Lac. Quatre rapports*. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux (Travail inédit no 186), 1977, 278 pages.
et
Normand Lafrenière. *Coteau-du-Lac : un canal fortifié*. Parcs Canada, 1981, 34 pages.

le Bas et le Haut-Canada. On avait alors abandonné le « batteau » au profit du bateau Durham, embarcation provenant du nord des États-Unis et dont les dimensions étaient plus importantes que celles de son prédécesseur. C'est pourquoi en 1805, on avait remplacé les canaux de Faucille et de Trou-du-Moulin par le canal des Cascades.



*Représentation du canal de Coteau-du-Lac à l'époque de la guerre de 1812
Confederation Life Insurance Company, Toronto*

En 1812, il y a reprise des hostilités avec les Américains. Ce nouveau conflit n'est en fait que la continuité de la guerre d'Indépendance américaine à la suite de laquelle le traité de Versailles (1783) avait fixé la frontière entre les deux pays. Néanmoins, les Britanniques avaient continué à occuper leurs anciens postes, désormais en territoire américain. À ce contexte s'ajoutent les répercussions nord-américaines des guerres napoléoniennes : Britanniques et Américains ont des intérêts économiques divergents. Le Canada devient le théâtre d'attaques répétées de la part des Américains. La fonction militaire du canal est alors ravivée. À partir de 1813, on y construit des fortifications, un blockhaus, une poudrière, un corps de garde et divers autres bâtiments. On y stationne également une garnison. Coteau-du-Lac était devenu un site militaire important. Néanmoins, ses installations ne furent jamais mises à l'épreuve.

Entre 1814 et 1817, la largeur du canal est doublée pour faciliter le passage des bateaux Durham et les trois écluses sont remplacées

par deux autres mieux adaptées. En 1820, le pont fixe est remplacé par un pont pivotant. Au cours des années qui suivent, le canal est entretenu régulièrement, mais le poste militaire perd de son importance. Par conséquent, les installations de défense sont négligées et subissent les rigueurs de l'hiver de sorte qu'elles se détériorent rapidement. Au moment des rébellions de 1837-1838 dans le Bas et le Haut-Canada, le fort de Coteau-du-Lac est remis en état et la garnison y est renforcée. Le conflit terminé, on tire des leçons des soulèvements populaires et certaines installations militaires, tant dans le Haut que dans le Bas-Canada, sont améliorées. Toutefois, Coteau-du-Lac est ignoré. À la suite de l'union des deux Canadas, le nouveau gouvernement se lance dans un programme de construction de canaux et, en 1845, le canal de Beauharnois remplace celui de Coteau-du-Lac jugé depuis longtemps désuet. Néanmoins, on continue de l'entretenir pour le remettre en service en cas de bris majeur sur le nouveau canal. Finalement, en 1856, les autorités militaires cèdent définitivement le canal et le fort de Coteau-du-Lac au gouvernement du Canada-Uni.

Entre 1856 et 1865, Georges-René de Beaujeu, seigneur de Soulanges, réclame la propriété du site que le gouvernement s'était approprié durant la Révolution américaine. En 1863, pour y affirmer ses droits, il y exploite une carrière de pierres sur le bord de la rivière Delisle. La cour tranchera finalement en faveur du gouvernement.

Au cours de la même période, le site a eu diverses vocations. De 1858 à 1865, il est loué à L. Adams qui l'utilise comme pâturage puis, de 1865 à 1889, il est loué à Georges Beaudet qui y construit un moulin à scie, à l'extrémité nord du canal. Quant aux installations militaires, elles se dégradent et tombent rapidement en ruines. En 1891, avec le début des travaux de construction du canal de Soulanges, le site est transféré du ministère de l'Intérieur à celui des Chemins de fer et Canaux. Celui-ci continue d'y exploiter la carrière. Il est également possible

qu'on y ait prélevé des pierres du canal et des bâtiments militaires. Finalement, le canal est complètement abandonné vers 1920. Lorsqu'en 1923 la Commission des lieux et monuments historiques du Canada s'intéresse au site, la partie située à l'est de la route est rendue au ministère de l'Intérieur, de qui relevaient les lieux historiques, pour en faire un « mémorial historique ». On y dévoile une plaque commémorative en 1929. En 1965, Parcs Canada entreprend une importante campagne de fouilles archéologiques. Au cours de l'année 1967, les vestiges des bâtiments militaires sont mis

en valeur, puis on ouvre le site au public. L'infrastructure sera complétée en 1969-1970 par la construction d'une réplique du blockhaus octogonal puis, en 1989-1990, par la construction d'un centre d'accueil et d'interprétation. Enfin, au début de 2003, la réplique du blockhaus reçoit une nouvelle exposition orientée davantage sur le rôle et le fonctionnement d'un tel ouvrage. Le premier canal à écluses du Canada aura donc été en fonction durant 64 ans. Il aura été un premier jalon de la voie maritime du Saint-Laurent.

3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

L'intégrité commémorative est un concept utilisé par Parcs Canada pour décrire le bon état et le caractère global² d'un lieu historique national. Il s'agit de l'état souhaité pour ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu³.

Afin de garantir la protection et la mise en valeur adéquate des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a élaboré la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Cette politique s'appuie sur cinq grands principes de gestion, à savoir les principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Répondre aux exigences de ces principes permet généralement d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. Dans la pratique, l'application de cette politique signifie que les ressources culturelles sont définies et évaluées et que leur valeur historique est prise en considération chaque fois que des mesures sont mises de l'avant.



Le blockhaus : une icône de Coteau-du-Lac
Parcs Canada / Jean Audet

L'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national de Coteau-du-Lac a été approuvé en 2004. Ce document énonce les objectifs de commémoration du lieu, il décrit les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu et leur attribue des valeurs. De plus, il présente au public les motifs de la désignation à titre de lieu historique national. Enfin, il décrit les autres valeurs patrimoniales, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées aux motifs

2. Réfère à l'intégralité, à la totalité quantitative et qualitative du lieu et de ses composantes.

3. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.

de la désignation. L'énoncé a aussi fixé des objectifs en matière de conservation des valeurs historiques et de leur communication au public. Il décrit donc l'état global souhaitable pour le site. Il sert de cadre de référence pour la planification, la gestion, l'exploitation et l'établissement de rapports d'évaluation du lieu ainsi que pour la prise de mesures correctrices. Il s'adresse à tous les intervenants impliqués dans la protection, la mise en valeur et la gestion du site. La mise en relation de cet état souhaitable avec la situation existante permet de définir des mesures de gestion pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

Les motifs de la désignation du lieu historique national de Coteau-du-Lac, définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative de 2004, s'énoncent ainsi :

- de 1778 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'endroit a été le site d'un poste militaire britannique qui défendait le couloir et facilitait le transport des marchandises sur le fleuve Saint-Laurent;
 - l'endroit a été un point stratégique pendant la Révolution américaine et pendant la guerre de 1812;
 - l'endroit a longtemps été le principal port d'entrée pour les importations dans le Haut-Canada.
- c'est le site d'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord;

4. Les ressources culturelles et les messages

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son association aux motifs de la désignation : une ressource culturelle est directement liée (niveau 1) ou elle est non liée (niveau 2) aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Pour que l'intégrité commémorative du lieu soit atteinte, toutes ces ressources, quel que soit leur niveau, doivent être protégées, conservées et mises en valeur et les motifs de la désignation doivent être communiqués efficacement au public. Au lieu historique national de Coteau-du-Lac, les ressources directement liées aux motifs de la désignation sont :

- le lieu désigné;
- les paysages et éléments paysagers;
- les sites archéologiques;
- les objets.

Quant aux ressources non liées aux motifs de la désignation, elles sont constituées d'une réplique du blockhaus de 1813, de sites archéologiques et de collections ethnologique et archéologique.

4.1 Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Lieu désigné

Le lieu désigné correspond à la propriété de Parcs Canada localisée au 308A du chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, c'est-à-dire au lot n° 1 687 822 du cadastre rénové du Québec (anciennement une partie du lot 130 N.S.). Ce terrain couvre une superficie de 3,09 hectares.

Les **valeurs historiques** rattachées au lieu désigné sont les suivantes :

- Le lieu désigné est associé à l'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord.
- Le lieu désigné rappelle le transport de marchandises et de troupes sur le fleuve Saint-Laurent entre le Bas et le Haut-Canada, de même que ses rôles de porte d'entrée vers le Haut-Canada et de poste de douane.
- Il rappelle également la position stratégique de Coteau-du-Lac sur le fleuve Saint-Laurent.
- De plus, il rappelle le rôle stratégique de Coteau-du-Lac durant la Révolution américaine et durant la guerre de 1812.
- Les diverses ressources culturelles *in situ* de Coteau-du-Lac reflètent l'importance du site comme lieu d'établissement de l'un des premiers canaux à écluses d'Amérique du Nord et comme poste militaire défendant le couloir navigable pouvant faciliter le transport des marchandises et des troupes sur le fleuve Saint-Laurent, vers le Haut-Canada.

Paysages et éléments paysagers

Bien que les bâtiments et structures reliés au canal de Coteau-du-Lac et à la présence militaire à cet endroit ne subsistent que sous la forme de vestiges archéologiques, plusieurs éléments du paysage rappellent l'importance stratégique du site et les activités militaires qui s'y tenaient. La vue qu'offre la péninsule sur les rapides de Coteau-du-Lac, malgré la baisse du niveau de l'eau d'environ 2,5 mètres, constitue un important

point de vue significatif. Les éléments du paysage qui caractérisent le mieux le site sont la péninsule qui forme une pointe face aux rapides, les vestiges du canal, de son tracé et de l'ancien canal rigolet, les ouvrages de terre, les nombreux vestiges de bâtiments militaires, la batterie en forme de trèfle, le repère visuel majeur que présente le blockhaus octogonal (bien qu'il s'agisse d'une réplique) ainsi que l'étroitesse du couloir navigable entre la pointe du site et l'île Arthur qui lui fait face.

Aujourd'hui, les principales modifications survenues dans le paysage sont la baisse du niveau de l'eau d'environ 2,5 mètres apparue à la suite de la construction, dans les années 1940, d'une digue et d'un barrage en amont du site. Cette baisse des eaux a eu pour conséquence un assèchement du littoral situé en aval du canal et un envahissement de la végétation. Le boisé qui occupe désormais la sortie du canal ne permet pas de s'imaginer l'ancien écoulement de l'eau vers le fleuve.



Les rapides de Coteau-du-Lac
Parcs Canada / Jean Audet

Les **valeurs historiques** rattachées aux paysages et aux éléments paysagers sont les suivantes :

- La pointe de terre (péninsule) qui s'avance dans le fleuve de même que les rapides toujours apparents à cet endroit font comprendre le choix de ce site pour établir un canal.

- Les éléments du paysage actuel rappellent des vues ou des percées visuelles de l'époque où les militaires occupaient le site et que le canal était fonctionnel.
- Les vestiges du canal, les ouvrages de terre et les traces au sol de nombreux bâtiments rappellent la présence du canal et l'importante infrastructure militaire mise en place pour le protéger.
- Les éléments caractéristiques du paysage rappellent la double fonction du site : le poste militaire et l'axe de transport.
- Le repère visuel que représente le blockhaus est porteur d'une valeur symbolique pour les gens de la région et il est également associé au blockhaus de 1813.

Sites archéologiques

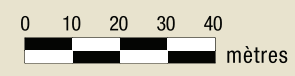
Les vestiges archéologiques du site sont des éléments constituant le canal proprement dit (voie d'eau, écluses, ponts) auxquels s'ajoutent un certain nombre d'ouvrages défensifs associés au poste militaire (palissades, remparts, fossés, abattis, barricades, blockhaus) de même que plusieurs bâtiments connexes (corps de garde, poudrière, casernes, logements d'officiers, entrepôts, hôpitaux, boulangeries, cuisines et ateliers) et infrastructures (latrines, aires de circulation, clôtures, jardins, quai et jetée).

Les interventions archéologiques effectuées depuis 1965 sur le site de Coteau-du-Lac ont permis de mettre au jour un total de 54 vestiges associés aux trois principales périodes d'occupation – ouvrages militaires, bâtiments, infrastructures et aménagements paysagers. Parmi eux, neuf appartiennent à la première période d'occupation, soit de 1778 à 1811, 34 à la seconde période s'échelonnant de 1812 à 1837, les plus nombreux, et onze à la période de 1838 à 1856. La majeure partie de ces vestiges sont associés à des ressources se trouvant à l'intérieur du poste militaire. Hormis quelques vestiges associés directement au canal, tous les autres sont reliés à la fonction militaire du site.



LÉGENDE

- — — — — Limites du lieu désigné
- — — — — Propriété actuelle de Parcs Canada
- — — — — Propriété sous l'occupation militaire
- - - - - Vestiges
- ▨ Ouvrages de terre





Présentation d'artefacts de la collection archéologique
Parcs Canada / Normand Rajotte

Les **valeurs historiques** rattachées aux sites archéologiques sont les suivantes :

- Les vestiges archéologiques appartenant aux deux époques de canalisation à écluses témoignent de l'évolution des techniques de construction de canaux entre le troisième quart du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle, puisqu'il fallut adapter la voie d'eau à la taille des nouvelles embarcations apparues à cette époque.
- Les vestiges des fortifications rappellent le gabarit des fortifications originelles.
- Les ressources archéologiques associées aux ouvrages de fortification du poste militaire témoignent de la défense d'un poste névralgique dans le réseau d'approvisionnement de l'armée pour les postes éloignés.
- Les vestiges des ouvrages militaires témoignent du système logistique pour la défense de la partie occidentale de la colonie.
- Les vestiges des ouvrages militaires témoignent du rôle défensif de Coteau-du-Lac durant la guerre d'Indépendance américaine, la guerre de 1812 et la Rébellion de 1837-1838.
- Le grand nombre de bâtiments à l'usage des militaires construits sur le site au cours de cette période – casernes, logis d'officiers et bâtiments de service – rappelle la présence d'une importante garnison sur les lieux.
- Les vestiges associés à la voie d'eau du canal de Coteau-du-Lac témoignent du premier canal à écluses construit au Canada. Ils rappellent aussi son utilisation à des fins civiles et commerciales.
- Plusieurs vestiges sont associés à la fonction d'entrepôt, le site de Coteau-du-Lac constituant un dépôt pour le ravitaillement des postes les plus éloignés.
- Les vestiges associés à l'élargissement et au creusement du canal témoignent de l'évolution des modes de navigation et surtout de l'utilisation d'un nouveau type d'embarcation, le bateau Durham, plus long et d'un plus grand tirant d'eau que ses prédécesseurs.

Objets

La collection ethnologique de Coteau-du-Lac est constituée d'une peinture à l'huile encadrée représentant le capitaine Henry Evatt (1774-1850), de son épée d'honneur, de son fourreau ainsi que de son étui. Le capitaine Evatt a été *Assistant Barracks Master* à Coteau-du-Lac d'octobre 1819 à décembre 1826, puis *Barracks Master* au moins en septembre 1831 et en mai 1835. Ces objets sont conservés dans la réserve de Parcs Canada à Québec.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection ethnologique sont les suivantes :

- Les objets reliés au capitaine Evatt témoignent de sa présence à Coteau-du-Lac.



*Présentation d'artefacts de la collection archéologique
Parcs Canada / Normand Rajotte*

Les interventions archéologiques effectuées sur le site de Coteau-du-Lac en 1965, 1966, 1968 et 1982, de même que les interventions de moindre envergure réalisées ponctuellement depuis cette date, ont généré une collection archéologique totalisant 748 000 objets associés tant au Régime français qu'au Régime britannique ou à la période canadienne. Malheureusement, la majeure partie de la collection n'a pas été inventoriée. Néanmoins, certaines analyses permettent de dire qu'environ 426 000 objets sont rattachés au Régime britannique, donc aux motifs de la désignation.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection archéologique sont les suivantes :

- Environ 57 % de la collection archéologique mise au jour à Coteau-du-Lac est associée aux trois grandes périodes d'occupation du site par les militaires britanniques, soit de 1778 à 1811, de 1812 à 1837 et de 1838 à 1856.
- La collection, dont plusieurs outils et pièces de quincaillerie d'architecture, témoigne des techniques de construction du canal et des bâtiments militaires.
- Une quantité importante d'objets en céramique et en verre entreposés sur place témoignent du commerce et du transport de marchandises entre le Bas et le Haut-Canada.
- Enfin, près de 1 100 artefacts sont intégrés à la collection de référence nationale qui est conservée à Ottawa en raison de leur facture et de leur représentativité.

4.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Au lieu historique national de Coteau-du-Lac, les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national découlent directement des objectifs de commémoration :

- C'est le site d'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord.
- De 1778 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'endroit a été le site d'un poste militaire britannique qui défendait le couloir et facilitait le transport des marchandises sur le fleuve Saint-Laurent.
- L'endroit a été un point stratégique pendant la Révolution américaine et pendant la guerre de 1812.

- L'endroit a longtemps été le principal port d'entrée pour les importations dans le Haut-Canada.

Afin de mieux faire comprendre les motifs relatifs au site de Coteau-du-Lac justifiant sa désignation à titre de lieu historique national, il serait pertinent de les développer en tenant compte des éléments suivants :

C'est le site d'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord :

- Situés entre les lacs Saint-François et Saint-Louis, les « rapides du Coteau » représentent l'endroit le plus étroit et le plus tumultueux du fleuve Saint-Laurent : une dénivellation de 25,6 mètres sur une distance de 25 kilomètres.
- Entre 1689 et 1701, les Sulpiciens de Montréal tentent d'ouvrir une tranchée à l'intérieur des terres pour relier Montréal à Lachine en contournant les rapides. Le projet n'est complété qu'au tiers, faute de fonds suffisants et en raison de problèmes techniques.
- On débute la construction du premier canal de Coteau-du-Lac et de ses trois écluses à l'été 1779.
- Aux États-Unis, des canaux auraient été construits au même moment que celui de Coteau-du-Lac, mais ce dernier aurait été le premier en opération dès le printemps 1781.



La maquette du site : un outil d'interprétation apprécié
Parcs Canada / Normand Rajotte

De 1778 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'endroit a été le site d'un poste militaire britannique qui défendait le couloir et facilitait le transport des marchandises sur le fleuve Saint-Laurent :

- Au XVIII^e siècle, la frontière occidentale du pays est protégée par des postes militaires situés dans la région des Grands-Lacs. La présence de rapides sur le fleuve Saint-Laurent ralentit leur approvisionnement et les rend vulnérables. Coteau-du-Lac devient donc un point stratégique dans le couloir de ravitaillement de ces forts.
- Dès l'été 1779, les autorités britanniques décident de construire, à Coteau-du-Lac, un canal ainsi qu'un entrepôt protégé par deux petits blockhaus et une palissade.
- Dans les années qui suivent, on construit également une caserne, un hôpital, une boulangerie et d'autres bâtiments auxiliaires.
- À l'occasion de la guerre de 1812 et de l'arrivée d'une garnison à Coteau-du-Lac, on entreprend d'importants travaux pour améliorer les installations militaires. On y construit alors notamment un retranchement, un blockhaus octogone, un corps de garde, une plate-forme à canon et une poudrière. Coteau-du-Lac devient un véritable canal fortifié.
- Outre sa vocation militaire, le canal de Coteau-du-Lac répond également à des impératifs commerciaux. À la suite de la Révolution américaine, l'arrivée des Loyalistes fait rapidement augmenter la population du Haut-Canada. Le canal de Coteau-du-Lac devient un élément clé de l'axe d'approvisionnement de ces nouveaux foyers de peuplement.
- Avec la construction du rigolet, on abandonne le canot au profit du « bateau », barge à fond plat et aux dimensions plus importantes. Après la Révolution américaine, on adopte cette fois le bateau

Durham, embarcation provenant du nord des États-Unis et dont les dimensions étaient encore plus importantes.

- Le type d'embarcation en usage à Coteau-du-Lac est tributaire du volume des marchandises qui y transitent. Conséquemment, le gabarit du canal et des écluses devra s'adapter à ces embarcations.

L'endroit a été un point stratégique pendant la Révolution américaine et pendant la guerre de 1812 :

- À l'occasion de la Révolution américaine (1774-1783), l'invasion du Canada sur Québec et Montréal met en évidence l'absence d'un réseau de communication et de ravitaillement adéquat entre les postes fortifiés des Grands-Lacs et ces villes.
- En 1779, les Britanniques établissent à Coteau-du-Lac un dépôt militaire destiné à accélérer les expéditions de marchandises vers les postes de l'Ouest. De plus, ils construisent un ensemble de bâtiments sur l'île Prison (île Arthur), située en face de Coteau-du-Lac, pour y garder des prisonniers américains. Dans ce contexte, on craint que les Américains tentent de s'emparer du poste de Coteau-du-Lac.
- Avec la signature du traité de Versailles en 1783, la rive sud du fleuve Saint-Laurent en amont de Coteau-du-Lac devient américaine, rendant le couloir de ravitaillement des postes militaires des Grands-Lacs encore plus vulnérable.
- Lors de la guerre de 1812 (1812-1814), le Haut-Canada a été le théâtre des principales attaques américaines. Une des stratégies de l'armée américaine étant de couper les approvisionnements militaires du Haut-Canada, le canal de Coteau-du-Lac devient un endroit hautement stratégique et les autorités britanniques en firent un véritable canal fortifié.

L'endroit a longtemps été le principal port d'entrée pour les importations dans le Haut-Canada :

- À partir de 1797 et au moins jusqu'à l'acte d'Union de 1840, un bureau de douane est établi à Coteau-du-Lac où des droits sont perçus sur les vins, spiritueux et autres articles importés dans le Haut-Canada, par bateau ou par voiture.
- En installant un bureau de douane à Coteau-du-Lac, on en fait le principal port d'entrée pour le Haut-Canada. Les articles importés devaient obligatoirement y transiter pour y être comptabilisés, permettant ainsi d'évaluer la part des droits perçus au port de Québec qui revenaient au Haut-Canada.
- Coteau-du-Lac est doté d'entrepôts puisqu'il sert de lieu de transit. En effet, en automne et en hiver, les marchandises sont transportées de Montréal jusqu'à Coteau-du-Lac, par terre ou sur les glaces, d'où elles sont réacheminées jusqu'au lac Ontario le printemps venu.
- Coteau-du-Lac est un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada, en raison de son importance historique nationale.

4.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Ce volet concerne les ressources culturelles et les messages qui, bien que n'étant pas directement liés aux motifs de la désignation, n'en portent pas moins une signification historique pour le lieu.

Bâtiments et structures

En 1969-1970, une réplique du blockhaus octogonal de 1813 est érigée près des vestiges de celui-ci. Ce bâtiment constitue un

repère visuel qui marque le paysage et que tout le monde de la région connaît. La municipalité de Coteau-du-Lac en a fait son symbole graphique.

La **valeur historique** rattachée au blockhaus est la suivante :

- La réplique du blockhaus est porteuse d'une valeur symbolique pour les gens de la région. Elle est également associée au blockhaus de 1813.

Sites archéologiques

Le site de Coteau-du-Lac, de par sa position géographique – vis-à-vis de rapides sur le fleuve – a fait l'objet d'une occupation humaine depuis au moins 6 000 ans. Il s'agirait d'un lieu de portage et de campement très fréquenté par les Amérindiens. On y a retrouvé de nombreuses traces de cette présence humaine, dont une vingtaine de sépultures et de nombreux artefacts. Plus tard, à la fin du Régime français, le site faisait l'objet d'une première tentative de canalisation avec la construction d'un canal rigolet. Peu de temps après le transfert du site au gouvernement du Canada-Uni, un nommé George Beudet construisait un moulin à scie mû à l'énergie hydraulique à l'extrémité nord du canal. Enfin, à partir des années 1860, une carrière était exploitée sur la rive droite de la rivière Delisle. Elle le sera toujours dans les années 1890 lors de la construction du canal de Soulanges.

Les **valeurs historiques** rattachées aux sites archéologiques sont les suivantes :

- Les vestiges associés à l'occupation paléohistorique témoignent de l'occupation humaine de la région depuis au moins 6 000 ans.
- Les vestiges du rigolet constituent des témoins particulièrement éloquentes des premières tentatives de canalisation fluviale dans le Haut-Saint-Laurent.

- Les vestiges du moulin à scie rappellent l'utilisation des eaux du canal, après l'abandon de la voie d'eau à des fins de navigation, pour produire l'énergie hydraulique nécessaire à cette activité industrielle.
- La configuration de la rive droite de la rivière Delisle rappelle l'exploitation ancienne d'une carrière de pierres ainsi que la construction du canal de Soulanges.

Objets

La collection ethnologique de niveau 2 compte quatre pièces d'artillerie, toutes situées dans la batterie en forme de trèfle. Il s'agit de trois canons et d'une caronade. Comme ces pièces ne proviennent vraisemblablement pas de Coteau-du-Lac, mais de l'Ontario et de l'état de New York, elles n'ont pas de lien direct avec les motifs de la désignation. La collection compte également deux plaques que la Commission dévoilait en 1929 et en 1980. Ces plaques sont conservées sur le site, celle de 1980 étant toujours apposée à l'entrée du centre d'interprétation.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection ethnologique sont les suivantes :

- Les pièces d'artillerie sont représentatives du type d'armement mis en place à Coteau-du-Lac à la suite de la guerre de 1812.
- Les pièces d'artillerie, conservées *in situ*, évoquent les moyens mis en place par l'administration coloniale pour contrôler le passage stratégique de Coteau-du-Lac.
- La plaque de 1929 rappelle l'ancienneté de la commémoration du site de Coteau-du-Lac.

Près de 9 600 objets témoignent de l'occupation du site à diverses périodes de la paléohistoire, de l'Archaique laurentien au

Sylvicole. Ces artefacts proviennent de plusieurs secteurs du lieu historique national de Coteau-du-Lac. La très grande majorité d'entre eux ont cependant été retrouvés hors contexte, à la suite du bouleversement du sous-sol lors de la construction des ouvrages de défense, des bâtiments et des infrastructures du poste militaire par les Britanniques. La collection est composée d'objets divers tels que des retouchoirs, des affûtoirs, des alènes, des haches de pierre, des dents de castors ouvragées, des fragments de poterie, des fragments de pipes, diverses pointes de projectiles et de nombreux débris de taille. De plus, quelques objets proviennent des sépultures d'au moins 20 individus, soit une pierre anthropomorphique (objet rare dans l'est du pays), des outils de toutes sortes, des pointes de projectiles, des parures et de l'ocre. Environ 39 000 écofactes viennent compléter cette collection. Par ailleurs, des quelque 748 000 objets constituant l'ensemble de la collection archéologique, environ 74 000 proviennent du Régime français. Enfin, 246 000 artefacts sont associés à la période canadienne.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection archéologique sont les suivantes :

- La valeur de cette collection réside dans le fait qu'elle témoigne de la continuité d'une occupation humaine importante dans cette partie du Haut-Saint-Laurent à diverses périodes de la paléohistoire.
- Cette collection témoigne également des différents modes de vie des Amérindiens de Coteau-du-Lac.
- Les artefacts de la période française sont liés à la mise en place du rigolet, témoin des premières tentatives de canalisation du Haut-Saint-Laurent.
- Les artefacts de la période canadienne témoignent de l'occupation du site après son abandon par les militaires.

Messages non liés aux motifs de la désignation

- Le site de Coteau-du-Lac a été occupé entre 6 000 et 500 avant aujourd'hui puisqu'il s'agissait d'un lieu de passage, de portage et de campement très fréquenté par les Amérindiens. Lors de leurs séjours, ils y faisaient sécher la viande et le poisson qu'ils pouvaient capturer sur place et ils y préparaient les peaux.
- L'emplacement actuel de la batterie en forme de trèfle a été utilisé comme lieu de sépulture par les Amérindiens (période archaïque).
- Entre 1750 et 1781, cinq canaux rigolets (endiguement formé par une chaîne de roches parallèlement au rivage) auraient été construits entre Lachine et Milles Roches près de Cornwall, dont un situé à la pointe de Coteau-du-Lac. Ces structures étaient dépourvues d'écluse.
- Durant la guerre de 1812, on construit sur l'île Prison (île Arthur), située en face de Coteau-du-Lac, un blockhaus et une batterie. Après le conflit, l'île sert de pâturage.
- Le réseau de canaux du Saint-Laurent sera plus tard complété par l'ouverture des canaux de Lachine (1825), Beauharnois (1845), Galops (1846), Pointe Farran (1847), Rapide Plat (1847) et Soulanges (1899), puis par la voie maritime du Saint-Laurent (1959).
- De la fin de l'occupation militaire en 1856 jusqu'en 1865, le site est utilisé comme lieu de pâturage.
- De 1865 à 1889, le site de Coteau-du-Lac est loué à Georges Beaudet, un entrepreneur local, qui y construit un moulin à scie, à l'extrémité nord du canal.

-
- Depuis 1923, le site de Coteau-du-Lac fait partie du réseau des lieux historiques nationaux commémorant le réseau national des canaux du Canada de même que la défense du Canada et plus spécifiquement lors de la guerre de 1812.
 - Le site de Coteau-du-Lac a été commémoré par l'émission d'un timbre par Postes Canada en 1983.
 - Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.

5. Le contexte opérationnel actuel

5.1 La visite du lieu historique national

Le lieu historique national de Coteau-du-Lac commémore l'un des plus anciens canaux à écluses en Amérique du Nord. Il facilitait le transport des marchandises sur le fleuve Saint-Laurent. L'endroit ayant été un point stratégique pendant la Révolution américaine et la guerre de 1812, il a été défendu par un poste militaire britannique jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Depuis 1965, de nombreuses interventions archéologiques ont permis de mettre au jour 54 vestiges associés aux ouvrages et aux bâtiments militaires ainsi qu'aux infrastructures de canalisation. Ces vestiges ont été mis en valeur de sorte que les visiteurs du site se promènent à l'intérieur d'un véritable « jardin archéologique ». De plus, une réplique du blockhaus de 1813 est devenue un repère visuel et un symbole régional. Enfin, les expositions présentées au centre d'interprétation et au blockhaus permettent de se familiariser avec l'histoire du site.

Le site est ouvert quotidiennement au public de la mi-mai à la fin août, puis les fins de semaine jusqu'à la mi-octobre. Quant aux groupes organisés, ils sont accueillis de la mi-mai à la mi-octobre, sur réservation. Les activités offertes sont tarifées. Les services sont offerts dans les deux langues officielles et les bâtiments répondent aux normes d'accès universel.

Les visiteurs individuels qui se présentent sur le site reçoivent deux niveaux d'accueil. Ils peuvent d'abord être accueillis à la guérite du stationnement où on leur explique les modalités de la visite et où ils doivent acquitter les droits d'entrée. À cette étape, plus de la moitié d'entre eux, s'ils se présentent en dehors des journées d'activités spéciales, ne

désirent pas effectuer une visite complète du lieu historique et le quittent. Ceux qui poursuivent leur visite se divisent une fois de plus en deux groupes : ceux qui désirent profiter du site pour ses avantages récréatifs et ceux qui souhaitent en découvrir l'histoire. Ces derniers se dirigent vers le centre d'interprétation où ils reçoivent un accueil plus formel. Ils en apprendront alors davantage au sujet des motifs de la désignation. Bien qu'ils puissent visiter le site de façon autonome, ils ont aussi la possibilité de participer à une visite commentée. Plusieurs activités d'interprétation personnalisées leur sont également



Visite commentée du site
Parcs Canada / Normand Rajotte

offertes, que ce soit au centre d'interprétation proprement dit ou au blockhaus. L'animation multimédia est fort populaire puisque plus de 60 % des visiteurs du blockhaus y prennent part. Par ailleurs, les fins de semaine, deux activités d'interprétation participatives sont offertes : le *Défi du canon*, présenté à la batterie en forme de trèfle, et la présentation du module archéologique.

Les groupes scolaires et les autres groupes organisés visitent le lieu en compagnie d'un guide-interprète. Certaines activités s'adressent spécifiquement aux groupes scolaires et elles sont adaptées au programme de sciences humaines du ministère de l'Éducation du Québec. À travers celles-ci, les élèves découvrent les personnages qui ont marqué l'histoire du site, ils se familiarisent avec les techniques de canalisation et ils sont initiés à l'archéologie. Des activités post-visite, permettant de faire un retour en classe sur les nouvelles notions acquises, sont suggérées aux enseignants.

Enfin, chaque saison, des activités spéciales sont présentées aux visiteurs, et ce, avec l'appui de partenaires. Ces activités contribuent à animer le lieu, à présenter les messages de commémoration et à assurer la visibilité et l'intégration du lieu dans son milieu. Ces activités permettent également de mettre en contact avec les motifs de la désignation un public qui ne serait probablement pas venu sur le site autrement. La Fête du Canada est la plus importante de ces activités. Elle attire à elle seule plus du quart de la fréquentation totale annuelle.

5.2 La communication des messages de commémoration

La communication des messages d'importance historique nationale est principalement assurée par les activités d'interprétation personnalisées. Les guides-interprètes

contribuent de façon significative à la compréhension de l'histoire du lieu par les visiteurs. D'abord, au centre d'interprétation, il y a la présentation de l'histoire de la canalisation du Saint-Laurent et du canal à écluse fortifié de Coteau-du-Lac. Le principal outil d'interprétation utilisé est la maquette représentant le site vers 1820. Enfin, une animation est présentée dans la réplique du blockhaus. Il s'agit du moment fort de l'expérience de visite au lieu historique. On y explique ce qu'est un blockhaus, les circonstances entourant la construction de celui de Coteau-du-Lac, ses caractéristiques et son aménagement intérieur ainsi que son intégration dans le système de défense de Coteau-du-Lac. Le tout est complété par une présentation multimédia qui explique l'évolution historique du site dans son contexte géopolitique. Quant aux visiteurs individuels, ils peuvent bénéficier des panneaux d'interprétation localisés le long des sentiers et des expositions du centre d'interprétation et du blockhaus.

Pour ce qui est des groupes organisés, notamment les groupes scolaires, ils bénéficient d'un programme éducatif adapté à la thématique :

- *Il était un petit navire* (120 min / préscolaire) : histoire du site et canalisation;
- *La légende de Grincheux le lutin* (120 min / 1^{re} et 2^e année) : histoire du site et initiation au concept de temps historique;
- *Les aventuriers des objets perdus* (120 min / 3^e et 4^e année) : canalisation, archéologie et conservation;
- *Un fleuve apprivoisé* (120 min / 5^e et 6^e année) : navigation et canalisation.

Les groupes de terrains de jeux se voient offrir une activité adaptée à leurs préoccupations ludiques, *Les héros de Coteau*, qui les sensibilise à la valeur patrimoniale des ressources culturelles du site.



Animation costumée
Parcs Canada / Daniel Beaudin

Afin de rejoindre les clientèles qui ne peuvent se rendre au lieu historique, celui-ci s'est doté d'un programme de diffusion externe adapté aux besoins de ces clientèles. Ainsi, l'activité *La paléohistoire dans la plaine laurentienne* est conçue pour répondre aux objectifs du programme d'histoire du deuxième secondaire. On y aborde la thématique de la présence autochtone et de l'archéologie. Quant aux étudiants d'histoire du quatrième secondaire, ils se voient offrir *De l'astrolabe au carbone 14*, activité qui fait un survol de l'histoire du poste de Coteau-du-Lac. Enfin, le lieu historique possède son site Internet. On y présente les motifs de la désignation ainsi que de l'information historique s'y rapportant, on y décrit le programme éducatif offert et on y donne des renseignements préalables à la visite du site.

5.3 La fréquentation et la satisfaction des visiteurs

La fréquentation pour l'année 2005 a été estimée à 17 500 personnes, ce qui représente environ 4 000 visiteurs de moins que la moyenne de fréquentation annuelle des cinq dernières années. De ce nombre, on évalue que 23 % ont acquitté des droits d'entrée et une autre tranche de 28 % ont participé à l'activité spéciale « porte ouverte » le jour de la Fête du Canada. Sur les heures

d'ouverture de la guérite, on estime qu'environ 50 % des gens qui s'y présentent pour l'accueil au stationnement ne poursuivent pas leur visite. Par ailleurs, on constate que près de la moitié de l'offre d'activités d'interprétation est utilisée par des groupes organisés, que ce soit scolaires, touristiques ou de terrains de jeux. Il est à noter que les groupes organisés ne représentent que 9 % de la fréquentation totale. Au cours des dernières années, la fréquentation du site a beaucoup fluctué. Ces variations peuvent s'expliquer par des situations particulières telles que l'introduction d'une politique de tarification en 1995 ou des modifications à la période d'ouverture, mais il semble que ce soit davantage les conditions météorologiques qui aient eu le plus d'influence. En effet, les attraits du site, en grande partie extérieurs, sont assujettis aux conditions météorologiques. Un constat s'impose : la fréquentation recensée n'est pas à la hauteur du positionnement recherché en région.

Au cours de l'été 1999, soit avant le réaménagement du blockhaus, une *Étude sur la satisfaction des visiteurs individuels en saison estivale* a été menée. Les principaux résultats obtenus auprès des visiteurs âgés de 16 ans et plus sont les suivants :

- Les visiteurs du lieu historique national de Coteau-du-Lac proviennent à 91 % du Québec, dont 35 % de la région même du site (région de Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges).
- La langue qu'ils utilisent est le français dans 86 % des cas.
- La majorité des visiteurs, c'est-à-dire 57 %, en sont à leur première visite du site. Par ailleurs, parmi les habitués, 92 % ont affirmé avoir visité le site au moins une fois au cours des deux dernières années. Ces données témoignent à la fois du renouvellement et de la fidélité de la clientèle.

- La taille moyenne des groupes de visiteurs autonomes est de 2,5 personnes et la durée moyenne de la visite indique qu'ils passent environ 1 heure et quart sur le site.
- La clientèle se compose principalement de groupes d'adultes dans une proportion de 72 %. Les adultes avec enfant(s)/adolescent(s) représentent donc une faible proportion des visiteurs.
- La clientèle âgée de 35 à 54 ans représente 37 % des visiteurs, soit la proportion la plus importante des groupes d'âge. Les enfants de moins de 17 ans accaparent quant à eux une part de 19 %. Les visiteurs âgés de 55 ans et plus ne représentent que 18 % de la fréquentation.
- Une proportion de 78 % des visiteurs sont des excursionnistes, c'est-à-dire qu'ils n'ont passé aucune nuit à l'extérieur de leur domicile à l'occasion de leur déplacement.
- Une faible proportion de 17 % des visiteurs ont indiqué que la visite du site était le but principal de leur déplacement. Néanmoins, pour 39 %, il s'agissait d'un arrêt prévu parmi d'autres. Les autres 44 % n'avaient pas prévu s'arrêter à Coteau-du-Lac.
- Pour 27 % des répondants, ce sont des amis ou la famille qui les ont incités à visiter le site, 15 % l'ont été par des guides ou des brochures touristiques, alors que 11 % l'ont découvert par les panneaux routiers.

L'étude a également démontré que la majorité des visiteurs ont été très satisfaits de leur expérience de visite. On a demandé aux répondants de porter un jugement sur plusieurs aspects tangibles de leur visite : les installations/services, le personnel du lieu, la disponibilité de l'information, d'autres aspects

et l'ensemble de la visite. On considère que les cotes « 5 » et « 4 » (sur une échelle de 5) sont des indicateurs d'une bonne appréciation. Or, les divers aspects évalués ont obtenu ces cotes positives dans plus de 80 % des cas, à deux exceptions près; dix éléments ont même obtenu des scores élevés pour 95 % des répondants et plus. L'amabilité, la courtoisie et les habiletés de communication du personnel sont des éléments qui rallient même la totalité de la clientèle. Quelques aspects font moins l'unanimité; il s'agit surtout du kiosque de tarification (48 %). Enfin, bien qu'ils obtiennent la note de passage, la boutique de souvenirs (67 %) et le plaisir de la visite pour les enfants (67 %) semblent également ne pas répondre aux attentes de la plupart des visiteurs.

5.4 Le cadre touristique régional

Coteau-du-Lac se trouve dans le secteur du Suroît de la grande région touristique de la Montérégie, secteur localisé à l'ouest de l'île de Montréal⁴. Situé entre les villes de Montréal, de Toronto et d'Ottawa, le Suroît, témoin d'un riche passé historique, fier de ses innovations et rempli de richesses du terroir, invite à des escapades chargées de découvertes. Son important réseau hydrographique, axe de communication privilégié avec l'ouest, a été rapidement reconnu pour ses avantages stratégiques. D'ailleurs, d'éloquents témoins jalonnent toujours ce secteur, que ce soit les vestiges de peuplements amérindiens de la paléohistoire, ceux du régime seigneurial français du XVIII^e siècle, ceux des fortifications britanniques du XIX^e siècle ou ceux de la construction de la voie maritime du Saint-Laurent à la fin des années 1950. Le lieu historique national de Coteau-du-Lac offre une synthèse éloquente de ces aspects dans la lecture même de son paysage; ce caractère d'authenticité et de représentativité en fait un attrait largement sous-estimé.

4. Inspiré de Tourisme Québec et Tourisme Montérégie, *Montérégie. Guide touristique officiel 2005-2006*, p. 17.

Le site doit se positionner comme un élément important de l'offre touristique régionale du Suroît. En effet, il fait partie intégrante de l'axe des canaux qui constitue l'un des cinq pôles de développement touristique définis dans le *Plan de développement touristique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent*. Les gestionnaires ont développé, depuis plusieurs années, des collaborations avec certains partenaires, dont la municipalité de Coteau-du-Lac, via son Service des loisirs et celui des incendies, à l'occasion des célébrations de la Fête du Canada. Des partenariats sont également actifs avec Tourisme Suroît, Archéo-Québec, Agro-Parc, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, les municipalités de Saint-Zotique et des Cèdres ainsi qu'avec la Société d'histoire de Coteau-du-Lac. Cette dernière fournit notamment les articles au comptoir de vente, ce qui lui permet d'en retirer quelques bénéfices.

Les interventions de mise en valeur de Parcs Canada ont jusqu'à maintenant contribué à diversifier l'offre touristique du Suroît. La visite du lieu historique national s'intègre à un circuit plus large grâce à un réseau routier bien développé. Le site est le point de départ d'un circuit archéologique à vélo. Il s'agit de l'Archéo-Tour qui fait découvrir aux cyclotouristes les paysages archéologiques de la région de Soulanges. Sa participation à l'industrie touristique régionale est manifeste par les services qu'il offre, par sa contribution à l'expérience de visite régionale basée sur quelques forfaits dynamiques (la plage de Saint-Zotique, la base de plein air Les Cèdres, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges) et par l'organisation conjointe d'activités socioculturelles (le Mois de l'Archéo).

5.5 La gestion environnementale

Gestion des ressources naturelles

La gestion de ce lieu historique national s'inscrit dans un contexte particulier où la commémoration des faits historiques et la mise en valeur des ressources culturelles côtoient un milieu naturel particulier. En effet, les rapides de Coteau sont à la base de la localisation du site. Les ressources biophysiques sont liées à l'histoire même du lieu et elles sont à l'origine des modes d'implantation et de construction qu'on y trouve. Les activités humaines qui ont eu cours à cet endroit ont modifié en profondeur ces ressources. Elles forment aujourd'hui un cadre environnemental qui contribue au caractère et à l'esthétique de l'endroit.



Coteau-du-Lac : un site où la nature est omniprésente
Parcs Canada / Daniel Beaudin

Développement durable

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif de développement durable⁵. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* soutient cet engagement :

- en intégrant les principes de développement durable à toutes les opérations gouvernementales fédérales;
- en coordonnant et en publiant les efforts du gouvernement fédéral à écologiser ses opérations;
- en partageant les connaissances sur les outils de développement durable.

Parcs Canada est une des agences et des 25 ministères visés par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable⁶. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leur processus décisionnel. Elles visent également à apporter aux politiques, aux programmes et aux opérations des remaniements propres à faire avancer le développement durable. C'est pourquoi le gouvernement fédéral tient à ce que chaque ministère et agence respecte ou dépasse les normes établies dans les lois et les règlements environnementaux, adopte des pratiques écologiques exemplaires et mette en place un système de gestion de l'environnement qui lui permette d'écologiser ses opérations. L'Agence Parcs Canada doit rendre compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations de Parcs Canada soient gérées de façon à ne compromettre aucune valeur de la gérance. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son mode de gestion des installations de ses parcs et de ses lieux historiques, ainsi que de ses activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement où certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique national de Coteau-du-Lac. Compte tenu de sa localisation, de sa superficie et ses infrastructures, le site comporte des enjeux en matière d'environnement et de développement durable. Il s'agit de :

- la gestion de l'écosystème de l'écluse;
- la mise à jour de l'inventaire biophysique qui date de plusieurs années;
- la gestion de la végétation arborescente sur l'ensemble du site;
- la gestion des petits mammifères.

5.6 Les forces et les faiblesses

L'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu produite en mai 2005, ainsi que l'annexe 4 du *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, dont les constatations sont toujours valables, a permis de faire ressortir les principales forces et faiblesses relatives à l'intégrité des ressources culturelles du lieu historique national de Coteau-du-Lac. Les faiblesses constituent autant d'enjeux qui requièrent des correctifs appropriés.

5. Développement durable : un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

6. www.greeninggovernment.gc.ca

Forces

- L'authenticité de la ressource par rapport à son objectif de commémoration.
- La valeur symbolique de la réplique du blockhaus.
- L'équipe d'interprétation engagée et professionnelle.
- La bonne communication des messages, qu'elle soit personnalisée ou non.
- Par sa localisation et sa configuration (péninsule et rapides), le site a une force d'évocation qui accentue l'esprit du lieu.
- La richesse de la collection archéologique.
- La thématique diversifiée et riche qui rejoint des clientèles variées.
- L'intégration culturelle à la communauté locale qui ressent un sentiment d'appartenance à son égard.
- Les éléments modernes du site qui s'intègrent bien à l'environnement.
- L'accessibilité du site depuis les principaux axes routiers (premier lieu historique national du Canada au Québec pour les voyageurs en provenance de l'Ontario, via les autoroutes 401 en Ontario, 20 et 40 au Québec).

Faiblesses

- L'entrée du site et la prise en charge des visiteurs.
- La baisse de la fréquentation liée à l'accueil des visiteurs et à la tarification.
- La problématique entourant l'accès tarifé à la ressource historique.

- La croissance d'une végétation envahissante met en péril les vestiges et les éléments paysagers riverains, soit la jetée, le rigolet et l'entrée en aval de l'écluse.
- L'érosion naturelle des ouvrages de terre.
- La présence envahissante de petits mammifères (marmottes) menace les ouvrages de terre.
- L'absence d'un inventaire exhaustif et d'une évaluation des collections et documents archéologiques.
- L'état des objets de métal et de matières organiques de la collection archéologique (environ 15 %) est jugé de passable à mauvais.



Vue aérienne du canal et du blockhaus
Parcs Canada / Jean Audet

-
- La gestion de la conservation des vestiges archéologiques à découvert qui sont menacés par les infiltrations d'eau et par le phénomène du gel et du dégel; plusieurs de ces vestiges ont besoin de réfection et d'un entretien annuel.
 - Les ouvrages de protection des vestiges du canal.
 - La gestion des algues et des plantes vasculaires dans l'écluse avale.
 - L'actualisation déficiente des connaissances historiques.
 - L'état de détérioration avancée des panneaux d'interprétation extérieurs.
 - Certains messages, notamment ceux concernant la thématique autochtone, sont peu ou pas communiqués au public.
 - La méconnaissance de la propriété des terrains exondés.
 - L'absence de ressources financières permettant une ouverture optimale du lieu.
 - L'absence de cohérence entre les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative et les pratiques de gestion des ressources culturelles en raison d'un manque critique de ressources financières et humaines.

6. Les objectifs

Au nom de la population canadienne, Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Dans l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national de Coteau-du-Lac, des objectifs spécifiques ont été fixés afin de permettre l'atteinte de l'intégrité commémorative du lieu.

Ainsi, en matière de **protection des ressources culturelles**, Parcs Canada s'appliquera à atteindre les objectifs suivants :

- Les percées visuelles à partir du canal vers le fleuve et les rapides, notamment en aval, sont maintenues ou restituées.
 - L'organisation spatiale et l'interrelation fonctionnelle des différentes composantes du site sont mieux connues et comprises.
 - Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées.
 - Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.
 - Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
 - Les intervenants du milieu sont sensibilisés à l'importance de conserver les valeurs reliées au paysage.

En matière de **présentation des ressources culturelles, des valeurs** qui s'y rattachent **et des messages d'importance historique nationale**, les objectifs suivants devront être atteints :

- Les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.
- L'ensemble de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les visiteurs et les personnes responsables du lieu comprennent les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et leur mise en valeur ne surpassent pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance historique nationale du lieu ou n'y portent pas atteinte.

En matière de **fréquentation et d'utilisation par les visiteurs**, les objectifs spécifiques à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

-
- Offrir aux différentes clientèles une expérience de visite significative et de qualité, correspondant à leurs besoins et intérêts spécifiques.
 - Favoriser l'implication de la communauté pour la bonification de l'offre de service au lieu historique national.
 - Prendre les mesures nécessaires pour augmenter la fréquentation du lieu historique national, tout en préservant son intégrité et la qualité de l'expérience de visite.

En matière d'**intégration au réseau touristique régional**, les objectifs à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Collaborer avec l'industrie touristique régionale et le réseau national de Parcs Canada pour assurer une bonne visibilité du lieu et augmenter sa notoriété, notamment auprès de la clientèle ontarienne et de la clientèle touristique en général.
- Se positionner au sein de l'industrie touristique régionale en tant qu'intervenant important en matière de protection du patrimoine culturel régional et de diffusion *in situ* de connaissances historiques.

- Assurer le positionnement du lieu historique comme un élément-phare du réseau des canaux historiques du Canada.
- Participer, en tant que lieu historique national, à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale et à la valorisation du patrimoine culturel local et régional.

En matière de **gestion environnementale**, les objectifs à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Déterminer l'état des ressources biophysiques et identifier celles qui ont une importance particulière à protéger.
- Adopter des pratiques environnementales saines dans l'ensemble des opérations et travailler continuellement à améliorer le rendement environnemental du lieu historique.
- Les changements climatiques devront être pris en compte dans tous les aspects de la gestion des biens, des ressources culturelles et des ressources biophysiques.

7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac vers 2020

Les paragraphes qui suivent expriment la vision pour le lieu historique national de Coteau-du-Lac, et ce, sur un horizon de quinze ans. Cette vision se préoccupe au premier chef d'assurer l'intégrité commémorative du lieu et de faire participer la population canadienne à la protection du lieu et à la diffusion des messages d'importance historique nationale. Elle s'énonce comme suit :

- Le lieu historique national de Coteau-du-Lac sera un endroit où les ressources culturelles sont protégées. Les vestiges archéologiques du canal et de ses ouvrages défensifs seront stabilisés et ne seront plus menacés par des phénomènes naturels; les points de vue significatifs seront rendus compréhensibles par une gestion adéquate de la végétation.
- L'importante collection archéologique du lieu historique national de Coteau-du-Lac aura été inventoriée, elle aura fait l'objet d'analyses et elle sera gérée suivant des méthodes de conservation appropriées.
- Le lieu historique national de Coteau-du-Lac sera réputé pour son leadership en matière de protection et de diffusion du patrimoine archéologique; il sera reconnu comme un témoin privilégié de l'occupation humaine de la région depuis au moins 6 000 ans avant aujourd'hui et comme un maillon important de l'histoire de la canalisation du Saint-Laurent.
- Les connaissances historiques relatives aux messages de commémoration du site seront à jour de sorte que les visiteurs comprendront le fonctionnement de ce poste militaire et l'interrelation qui unissait

ses diverses composantes; ils prendront conscience de l'importance stratégique de ce lieu, et ce, tant du point de vue géographique, que militaire et commercial.

- Le lieu historique national de Coteau-du-Lac demeurera un lieu convivial, répondant à des normes élevées en matière de mise en valeur et d'expériences offertes aux visiteurs.
- Le lieu historique national de Coteau-du-Lac sera une composante importante du dynamisme touristique du Suroît et sa fréquentation aura été augmentée en fonction des ressources humaines nécessaires pour y offrir une expérience mémorable.
- L'implication des communautés locale et régionale contribuera à bonifier l'offre d'activités et de services du lieu, notamment en ce qui a trait au potentiel commémoratif autochtone.



Évocation d'un bateau Durham
Parcs Canada / Normand Rajotte

-
- Les gestionnaires du site ont mis en place une stratégie globale respectueuse des orientations gouvernementales canadiennes pour le développement durable, et particulièrement pour la gestion environnementale des opérations. Ils influencent la communauté par leur leadership environnemental qui favorise un environnement sain pour les humains, les ressources biophysiques et les ressources culturelles.

8. La mise en valeur

8.1 Le concept de mise en valeur privilégié en 1986

Le lieu historique national de Coteau-du-Lac a ouvert officiellement ses portes au public en mai 1968, bien qu'on y ait reçu des visiteurs dès l'été précédent, à l'occasion de l'exposition universelle de Montréal. L'orientation privilégiée dans le plan directeur de 1986 voulait préserver le caractère archéologique du site, exploiter le potentiel interprétatif de ses ressources *in situ*, fournir les installations requises pour l'accueil des visiteurs, la présentation de la thématique et le fonctionnement du parc et participer au développement touristique de la région. À ce jour, la conservation et la mise en valeur du lieu ont été effectuées dans cet esprit et toutes les interventions majeures prévues à ce plan ont été réalisées. L'objectif principal de l'actuelle mise à jour du plan directeur est le maintien et la consolidation de ce qui a été réalisé et mis en place depuis 1986. Une meilleure intégration régionale et la participation de partenaires devraient faciliter l'atteinte de cet objectif et ainsi permettre aux visiteurs de vivre une expérience qu'ils n'oublieront pas.

8.2 Les mesures de gestion

L'intégrité commémorative des ressources culturelles sera essentiellement assurée par la mise en application de mesures de gestion portant sur les objectifs de commémoration et les limites du lieu désigné, la protection des ressources culturelles, ainsi que sur leur présentation, celle des valeurs qui s'y rattachent et celle des messages d'importance historique nationale. Des mesures de gestion sont également envisagées en ce qui concerne la fréquentation du lieu et son intégration au réseau touristique régional.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes concernant les **objectifs de commémoration et les limites du lieu désigné** :

- Entreprendre des consultations auprès des communautés autochtones les plus près du site afin de sonder leur intérêt à ce que le lieu historique national de Coteau-du-Lac commémore l'histoire des Autochtones.
- Effectuer les démarches légales nécessaires pour identifier le propriétaire de la zone asséchée, contiguë au site, en bordure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Delisle.



Entrée en aval du canal
Parcs Canada

Pour assurer la **protection** des ressources, Parcs Canada propose de :

- Effectuer un inventaire informatisé systématique de l'ensemble de la collection archéologique et procéder à son évaluation pour en déterminer la valeur historique (niveau 1 ou niveau 2).

- Réexaminer la collection paléohistorique à la lumière des connaissances actuelles à l'égard des datations et des caractéristiques culturelles.
- Élaborer un plan annuel de suivi, d'entretien et de stabilisation des vestiges archéologiques *in situ* afin d'en assurer la conservation.
- Effectuer une analyse approfondie de l'état du rempart, puis élaborer et mettre en œuvre des mesures de mitigation pour enrayer son érosion.
- Vérifier l'état du système de protection des vestiges du canal et, selon le diagnostic, prendre les mesures appropriées pour conserver ces vestiges.
- Produire un plan annuel de gestion de la végétation qui établirait des fréquences d'actions à prendre en matière d'élimination et de contrôle de la végétation afin de retrouver les percées visuelles significatives, de rendre l'entrée en aval du canal perceptible dans le paysage et de protéger le canal rigolet.
- Établir et mettre en œuvre une méthode de contrôle de la présence des marmottes.
- Susciter une rencontre avec le propriétaire du cimetière et, s'il y a lieu, élaborer une entente de collaboration avec celui-ci dans le but d'améliorer la protection et la mise en valeur du lieu.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes pour la **présentation** des ressources culturelles, des valeurs qui s'y rattachent et des messages d'importance historique nationale :

- Développer le message traitant du fait que Coteau-du-Lac a longtemps été le principal port d'entrée pour les importations dans le Haut-Canada, celui traitant de l'histoire des canaux rigolets entre Lachine et Cornwall et ceux traitant du

volet autochtone. Des moyens personnalisés ou non personnalisés pourront être utilisés.

- Remplacer les panneaux d'interprétation devenus vétustes car ce sont des éléments de compréhension importants du « jardin archéologique ».
- Évaluer l'impact de l'animation sur la qualité de l'expérience de visite et sur la compréhension de la thématique.
- Améliorer la qualité de l'eau de l'écluse par un plan de gestion des algues et des plantes aquatiques afin de permettre aux visiteurs d'apprécier les vestiges du canal et de l'écluse.
- Analyser différentes options pour développer de nouvelles installations d'accès et d'accueil en remplacement de l'actuelle guérite du stationnement afin de permettre aux visiteurs d'avoir un meilleur aperçu de l'expérience qui les attend sur le site.
- Évaluer la possibilité de faciliter l'accès tarifé au site pour les résidents de la municipalité de Coteau-du-Lac.
- Bonifier le site Internet en y ajoutant un contenu éducatif lié aux objectifs de commémoration et aux messages patrimoniaux développés dans l'énoncé



Le circuit d'interprétation
Parcs Canada

d'intégrité commémorative et également en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise*.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes pour la **fréquentation** du lieu et son **intégration au réseau touristique régional** :

Dans une analyse produite en 1997⁷, on avait établi la fréquentation potentielle du lieu historique national de Coteau-du-Lac pour l'année 1999-2000, tenant compte des différents segments de clientèle, à 8 172 entrées payantes, alors qu'on en a enregistré 4 100 en 2005. Par ailleurs, de 1997 à 2002, la moyenne annuelle des entrées payantes a été de 5 500, et ce, sans plan d'action particulier. Ces résultats apparaissent donc comme des indicateurs d'une fréquentation qui pourrait être augmentée à moyen terme. Pour y arriver, Parcs Canada miserait sur les forces qui ont fait sa réputation : l'accueil et l'interprétation personnalisés, la découverte et le divertissement. Les mesures de gestion suivantes sont donc envisagées pour le lieu historique national :

- Choisir des marchés et des clientèles mieux définis en vue d'améliorer significativement le positionnement, la notoriété et la popularité du lieu historique.
- Faire la recherche auprès des visiteurs afin de connaître leurs attentes et leurs besoins en vue de mieux les comprendre et de prendre de meilleures décisions de gestion.
- Évaluer l'expérience vécue par les visiteurs à leur arrivée sur le site en fonction de leurs attentes et analyser des scénarios d'accès et d'accueil plus adéquats.

- Mesurer régulièrement les indicateurs de rendement liés à la satisfaction et à l'expérience de visite afin d'assurer un suivi permettant de concevoir et de réaliser les actions de gestion nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.
- Assurer la mesure (révision de la méthode d'estimation de la fréquentation) et la documentation de la fréquentation du lieu historique national en vue d'établir les objectifs de sensibilisation, de mesurer les progrès réalisés ou de documenter les diagnostics pertinents pour la direction de Parcs Canada.
- Positionner le site pour profiter des retombées du projet de développement touristique de la réouverture du canal de Soulanges et du plan marketing de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.
- Favoriser le développement de partenariats interne et externe dans le but d'augmenter la capacité du site à améliorer le programme et les services offerts au public.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes relativement à la **gestion environnementale** :

- Réaliser un inventaire biophysique de ce lieu historique.
- Réaliser une vérification environnementale du site afin d'analyser l'état du lieu au niveau de la gérance environnementale, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation énergétique des bâtiments.
- Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du site.

7. Desjardins Marketing Stratégique, *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing 1997-2000. Lieux historiques nationaux du district de Montréal. Rapport final*, Québec, 28 mars 1997, p. 114.

9. Conclusion

Le plan directeur du lieu historique national de Coteau-du-Lac fournit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la commémoration du lieu historique. Si les mesures les plus importantes ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'autres mesures sont également préconisées pour enrichir l'expérience de visite, offrir de meilleurs services aux visiteurs, accroître la fréquentation et la notoriété du lieu et réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

Il est évident que la réalisation des mesures de gestion proposées nécessitera un investissement qui pourrait être important. L'unité de gestion de l'Ouest du Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, des programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si, à court terme, l'unité de gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, les nouveaux fonds dont disposera Parcs Canada devraient permettre de relever avec succès les principaux défis. La présente proposition de plan directeur se veut une mise à jour du plan directeur de 1986. Bien qu'il s'agisse d'un cadre de gestion de cinq ans, il s'inscrit à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de 15 ans. La mise en place de l'ensemble des mesures de gestion proposées doit donc être envisagée à long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles ou que les circonstances le permettront.

Sous réserve de l'obtention du financement requis et dans l'optique d'assurer d'abord l'intégrité commémorative du lieu, les mesures de gestion globales auxquelles Parcs Canada envisage d'accorder la priorité sont les suivantes :

- Effectuer une analyse approfondie de l'état du rempart, puis élaborer et mettre en œuvre des mesures de mitigation pour enrayer son érosion.
- Vérifier l'état du système de protection des vestiges du canal et, selon le diagnostic, prendre les mesures appropriées pour conserver ces vestiges.
- Produire un plan annuel de gestion de la végétation qui établirait des fréquences d'actions à prendre en matière d'élimination et de contrôle de la végétation afin de retrouver les percées visuelles significatives, de rendre l'entrée en aval du canal perceptible dans le paysage et de protéger le canal rigolet.
- Développer le message traitant du fait que Coteau-du-Lac a longtemps été le principal port d'entrée pour les importations dans le Haut-Canada, celui traitant de l'historique des canaux rigolets entre Lachine et Cornwall et ceux traitant du volet autochtone. Des moyens personnalisés ou non personnalisés pourront être utilisés.
- Remplacer les panneaux d'interprétation devenus vétustes car ce sont des éléments de compréhension importants du « jardin archéologique ».

-
- Analyser différentes options pour développer de nouvelles installations d'accès et d'accueil en remplacement de l'actuelle guérite du stationnement afin de permettre aux visiteurs d'avoir un meilleur aperçu de l'expérience qui les attend sur le site.
 - Faire la recherche auprès des visiteurs afin de connaître leurs attentes et leurs besoins en vue de mieux les comprendre et de prendre de meilleures décisions de gestion.
 - Évaluer l'expérience vécue par les visiteurs à leur arrivée sur le site en fonction de leurs attentes et analyser des scénarios d'accès et d'accueil plus adéquats.
- Assurer la mesure (révision de la méthode d'estimation de la fréquentation) et la documentation de la fréquentation du lieu historique national en vue d'établir les objectifs de sensibilisation, de mesurer les progrès réalisés ou de documenter les diagnostics pertinents pour la direction de Parcs Canada.



Guide-interprète en costume d'époque
Parcs Canada / Daniel Beaudin

10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

Le plan directeur du lieu historique national de Coteau-du-Lac a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait comme objectif d'examiner les effets des activités et des mesures de gestion proposées sur l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politique, de plans et de programmes (1999). Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et de la *Directive de gestion 2.4.2 sur l'évaluation des impacts* (1998).

Une première vérification permet d'affirmer que le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

La portée de l'évaluation nous indique ce qui est inclus dans l'évaluation environnementale. Ceci définit par le fait même ses limites. Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation sont celles du lieu désigné. La sélection des limites temporelles s'étend sur le même horizon que la vision, soit quinze ans.

10.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des sources de stress en relation avec les ressources culturelles et biophysiques permet de déterminer les effets sur les ressources patrimoniales. L'analyse démontre que la majorité des sources de stress

potentielles sont sans impact pour les ressources culturelles et naturelles. Quelques-unes ont un impact faible à moyen.

Pour leur part, certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Les mesures d'atténuation proposées permettent d'amoindrir certains effets négatifs par rapport à l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques.

Globalement, les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'intégrité commémorative du lieu historique national de Coteau-du-Lac.

10.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur

Cette évaluation s'appuie sur le principe qu'une combinaison d'effets dans les différents projets et activités puisse donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement.

La vérification des effets résiduels du plan directeur permet de noter que peu d'impact devrait persister à la suite de la mise en application des mesures et des stratégies d'atténuation.

Pour ce qui est des conséquences globales de ce document en ce qui a trait aux effets cumulatifs, elles sont liées aux changements climatiques, à la croissance de la fréquentation et l'utilisation qui est faite du lieu.

10.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs

Tout comme le plan directeur, l'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Ces stratégies d'atténuation visent plus particulièrement à :

- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour le lieu désigné et administré dans la stratégie de Parcs Canada quant à la protection de l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles.
- Minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale.
- Avoir une approche environnementale dans la gestion des programmes et des opérations du lieu historique.
- Édifier une stratégie préventive d'adaptation aux changements climatiques pour la protection des ressources culturelles, des ressources biophysiques et des infrastructures du lieu.

10.4 Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le concept de mise en valeur retenu pour ce site est acceptable sur le plan patrimonial. Cet exercice a permis de prendre note que le plan directeur du lieu historique national de Coteau-du-Lac permet une mise à niveau et une amélioration de l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et naturelles.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification, alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Ces effets potentiels des opérations du lieu historique pourraient être contrôlés par une vérification environnementale de ces opérations.

Comité de planification

Brigitte Ayotte, coordonnateur, services techniques, Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Daniel Beaudin, agent des communications des services à la clientèle et de la mise en valeur du patrimoine, lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac

Jacqueline Bélanger, chargée de projet en mise en valeur, Centre de services du Québec

Luc Bérard, architecte-paysagiste, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Jean-François Caron, planificateur, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec

Michel Carrier, conseiller principal en évaluation et gérance environnementale, Centre de services du Québec

Yvon Desloges, historien, Centre de services du Québec

Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Centre de services du Québec

Francine Émond, directrice, Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Diane Le Brun, superviseure de la gestion des collections, Centre de services du Québec

Guy Marchand, conseiller en communication, Centre de services du Québec

Lorraine Neault, gestionnaire, lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac

Gisèle Piédalue, archéologue, Centre de services du Québec

Jean-Benoît Saint-Laurent, architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Luce Savard, agent des communications des services à la clientèle et de la mise en valeur du patrimoine, lieu historique national du Canada du Manoir-Papineau

Jean Tanguay, historien, Patrimoine autochtone, Centre de services du Québec

Support technique

Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec

Anne Desgagné, infographiste, Centre de services du Québec

Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec

Annexe A :

Sommaire de l'évaluation de l'intégrité commémorative

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* indique qu'il importe, dans l'intérêt national, d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, et que Parcs Canada doit rendre compte régulièrement au Parlement de l'état des aires patrimoniales protégées qui lui sont confiées. L'évaluation de l'état d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac répond à cette exigence. Une telle évaluation fournit également à la direction du lieu de l'information relative aux points forts et aux points faibles de celui-ci quant à son intégrité commémorative. Cette évaluation se fonde sur l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu et sur la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. Elle respecte aussi les normes indiquées dans le *Guide de cotation pour l'évaluation de l'intégrité commémorative*.

L'évaluation, confiée à une équipe multidisciplinaire, a été réalisée les 25 et 26 mai 2005.

Les principaux points forts relevés dans le cadre de l'évaluation sont les suivants :

- État des ressources : une des grandes forces du lieu est son authenticité par rapport à ses objectifs de commémoration. En effet, le lieu désigné est fort évocateur de son histoire. Par son emplacement sur la pointe et le maintien de son lien visuel avec les rapides, le lieu évoque toujours l'importance stratégique de cet emplacement. Le canal, la batterie en forme de trèfle et les nombreux vestiges archéologiques contribuent à la force évocatrice du lieu. Bien qu'il s'agisse d'une reconstruction, le blockhaus ajoute à l'expérience du visiteur et il revêt également une valeur symbolique pour la communauté de Coteau-du-Lac. Le site
- bénéficie de plus d'une riche collection archéologique et gagnerait à ce qu'elle soit mieux mise en valeur.
- Efficacité des communications : l'ensemble des messages est bien transmis aux différentes clientèles fréquentant le lieu historique national grâce à une équipe d'interprétation engagée et professionnelle qui offre un service personnalisé de qualité. L'interprétation est bien dosée et dynamique. L'utilisation d'un large éventail de médias non personnalisés contribue à enrichir l'expérience du visiteur. Un mélange de contacts personnalisés et de moyens d'interprétation diversifiés (panneaux d'interprétation, volumes expressifs, multimédia, maquettes, cartes, artefacts, etc.) contribue donc à la compréhension des messages spécifiques au lieu. Varié et riche, le contenu est véhiculé de façon concise et accessible.
- Pratiques de gestion: le lieu bénéficie du sentiment d'appartenance de la communauté. Il est bien intégré culturellement à la population locale. Dans l'ensemble, les relations avec le milieu sont en accord avec les principes et la pratique de la gestion des ressources culturelles. L'intégration des éléments modernes est également à noter, l'équipe du lieu recourant aux méthodes les moins destructives et les plus réversibles, comme dans le cas des reconstitutions des volumes sur les vestiges. Dans l'ensemble, le site bénéficie d'un entretien soutenu : il existe des plans d'entretien pour les bâtiments, les structures, les vestiges archéologiques et les objets présentés en exposition. Ces plans sont appliqués de façon adéquate dans la mesure des ressources disponibles.

Les principaux points faibles relevés au cours de l'évaluation sont les suivants :

- État des ressources : l'état de certains vestiges et d'éléments paysagers riverains (jetée, rigolet, entrée avale de l'écluse) laisse à désirer en raison de la prolifération non contrôlée de la végétation. De plus, l'état des sites archéologiques est jugé passable, notamment en raison de la détérioration des ouvrages de terre et du besoin de réfection de certains vestiges. La portion d'objets constitués de matériaux métalliques ou organiques de la partie de la collection qui est entreposée sans avoir été inventorié est présumée en état passable à mauvais en raison de la nature du matériau.
- Efficacité des communications : dans l'ensemble, le programme de communication est excellent. Certaines contraintes de communication et de mise en valeur des ressources patrimoniales reliées au jardin archéologique ont cependant été relevées par l'équipe d'évaluation. De plus, le manque de mise à niveau des recherches historiques a été perçu comme une lacune influant sur la qualité du programme de communication.
- Pratiques de gestion : l'équipe du lieu évalué respecte les principes et les pratiques de la gestion des ressources culturelles dans la mesure de leurs moyens financiers. Toutefois, certaines lacunes en ce qui a trait au programme d'entretien ainsi qu'au suivi et à la mise en place de mesures correctives ont été notées, notamment l'absence d'un suivi structuré des

éléments paysagers, d'un plan concret pour mesurer l'efficacité des outils de communication et surtout, d'un plan de gestion des ravageurs et de la végétation non contrôlée. D'ailleurs, il apparaît important de préciser la propriété des terrains exondés, tout particulièrement en raison de la forêt qui s'y développe et compromet certaines des percées visuelles identifiées dans l'énoncé d'intégrité commémorative.

- L'absence d'un inventaire des collections et des documents archéologiques constitue un enjeu de taille, car il est ainsi impossible de procéder à une évaluation adéquate de ces ressources, à leur conservation et à leur mise en valeur. De plus, les interventions ne sont pas toujours documentées et les communications, conservées et archivées. Une mise à jour de l'inventaire des ressources naturelles et des données sur les spécimens rares ou d'intérêts est planifiée pour bientôt.
- L'équipe d'évaluation a de plus noté le besoin de mettre à jour et de compléter les recherches historiques. Plusieurs enjeux ayant trait aux manques de ressources financières et humaines ont également été soulevés, notamment le fait que certains services professionnels, en matière de recherche historique, de culture matérielle et de conservation, sont peu disponibles. De plus, l'équipe d'évaluation a noté l'incohérence entre les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative, les pratiques de gestion et les fonds qui y sont alloués.

Voici les résultats de l'évaluation :

Légende :	
Vert	Bien, efficace ou actuellement sans lacune. Les indicateurs en vert ne représentent aucune menace pour l'intégrité commémorative du lieu.
Jaune	Passable ou lacune de légère à modérée. Des améliorations sont nécessaires.
Rouge	Mauvais, inefficace, ayant des lacunes sérieuses ou l'absence de caractéristique importante.
S/O	Sans objet; la question ne s'applique pas.
N/C	Non coté ou non signalé parce que l'information n'est pas disponible.
+ ou -	L'état actuel du lieu se situe à la limite supérieure ou inférieure de la cote de couleur.
↑ ou ↓	Indique une tendance vers l'amélioration (↑) ou la détérioration (↓).

ÉTAT DES RESSOURCES	
Général	jaune
Ressources liées aux motifs de la désignation	jaune
Ressources non liées aux motifs de la désignation	jaune +
Types de ressources culturelles :	
. Caractéristiques du paysage	jaune
. Bâtiments, ouvrages	vert
. Sites archéologiques	jaune
. Objets	jaune +
. Lieu désigné	vert
Autres ressources patrimoniales	jaune
EFFICACITÉ DES COMMUNICATIONS	
Général	vert
Motifs de la désignation	vert
Messages non liés aux motifs de la désignation	vert
Efficacité des médias	vert
Compréhension par la clientèle	n/c
Étendue et complexité des perspectives présentées	vert
Valeurs générales des lieux historiques nationaux	vert
PRATIQUES DE GESTION CHOISIES	
Général	jaune
Inventaire et évaluation des ressources culturelles	jaune
Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles	jaune +
Archives et registres	jaune
Programmes d'entretien	jaune
Suivi et mesures correctives	jaune

Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

CARON, Jean-François. *Évaluation préalable. Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac*. Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, janvier 2001, 21 pages et annexes.

DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE, *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing 1997-2000, Lieux historiques nationaux du district de Montréal, Rapport final*, Québec, mars 1997, 177 pages.

GUIMONT, Jacques. *Lieu historique national de Coteau-du-Lac. Inventaire des ressources culturelles (complément à l'Énoncé d'intégrité commémorative)*. Parcs Canada, octobre 2002, 36 pages.

INGRAM George C. et al. *Le fort de Coteau-du-Lac. Quatre rapports*. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux (Travail inédit no 186), 1977, 278 pages.

LAFRENIÈRE Normand. *Coteau-du-Lac : un canal fortifié*. Parcs Canada, 1981, 34 pages.

PARCS CANADA, *Le blockhaus, sentinelle de Coteau-du-Lac, Cahier de réalisation*, janvier 2004, n.p.

PARCS CANADA, Service de la gestion du patrimoine culturel et des biens immobiliers, *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national de Coteau-du-Lac (Coteau-du-Lac, Québec)*, 2003, 40 pages.

PARCS CANADA, *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme, *Rapports Statistiques de 1982 à 2005*.

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme, *Étude sur la satisfaction des visiteurs individuels en saison estivale - 1999* Lieu historique national de Coteau-du-Lac, octobre 1999, 9 pages.

PARCS CANADA, *Parc historique national Coteau-du-Lac, plan directeur*, 1986, 42 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion*, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1994, 127 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, Parcs Canada, *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, 1998, 211 pages.

SATELLITE GESTION MARKETING et GPS TOURISME INC., *Plan de développement touristique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent*, Document à paraître.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-105/56-2006F
ISBN : 0-662-72798-3
This publication is also available in English.